

# RAPPORT DE VÉRIFICATION



UNION DES CAVES COOPERATIVES  
RN 112  
34360 CEBAZAN

## EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements			Nombre de mises à l'arrêt préconisées
	total	avec observations	non vérifiés	
Appareil de levage	8	3	0	1

**Adresse d'intervention :**  
**CAVE COOPERATIVE**  
**ROUTE NATIONALE 112**  
**34360 CEBAZAN**

**Mission réalisée le 23/03/18**  
Accompagnateur : Mr ARNAUD

**N° d'affaire : 996Q0QR8237/1003**

Désignation : CEBAZAN - CAVE COOPERATIVE-VERIFICATION PERIODIQUE DANS LE CADRE

**N° intervention : 996Q0180300000000243**

**Date du rapport : 23/03/2018 - Référence du rapport : 996Q0/18/341**

 Présence d'observation(s)

1.0.0.1 - EDT357164

### Agence Équipements Béziers

SOCOTEC FRANCE - Espace Les Mazeranes - Zac du Monestié - 34760 BOUJAN S/LIBRON

Tél. : 04 67 62 26 31 - Fax : 04 67 35 18 56

Email : equipements.beziers@socotec.com

SOCOTEC France - S.A. au capital de 17 648 740 euros

542 016 654 RCS Versailles - Siège social : Les Quadrants - 3 avenue du Centre - CS 20732

Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M RIVIERE Stephane  
Nombre de pages : 19

## SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emp lacement	Date de visite	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
Appareil de levage	Chariot élévateur	TOYOTA	N°1	Dépôt UCC CEBAZAN	23/03/18	0			3
Appareil de levage	Chariot élévateur	TOYOTA	N°2	Dépôt UCC CEBAZAN	23/03/18	0			5
Appareil de levage	Chariot élévateur	TOYOTA	N°3	Dépôt UCC CEBAZAN	23/03/18	0			7
Appareil de levage	Chariot élévateur	TOYOTA	N°4	Dépôt UCC CEBAZAN	23/03/18	2		Oui	9
Appareil de levage	Chariot élévateur	TOYOTA	N°5	Dépôt UCC CEBAZAN	23/03/18	0			11
Appareil de levage	Chariot élévateur	TOYOTA	N°6	Dépôt UCC CEBAZAN	23/03/18	2			13
Appareil de levage	Chariot élévateur	TOYOTA	N°7	Dépôt UCC CEBAZAN	23/03/18	0			15
Appareil de levage	Chariot élévateur	TOYOTA	N°8	Dépôt UCC CEBAZAN	23/03/18	1			17

## COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de Mr ARNAUD.

## MODALITES DE LA VERIFICATION

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

# VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

## 1. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/TOYOTA/15662/N°1)

### 1.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	TOYOTA
Type	TRAIGO 48 8FBEKT15
Numéro de série	15662
N° ou repère client	N°1
Année de fabrication	2014
Marquage	CE

### 1.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Conducteur porté (assis)
Équipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Autres caractéristiques	Chariot électrique Compteur 1346 h
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1420 daN à 0,5 m de centre de gravité

### 1.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur de déplacement	Lumineux (feux à éclats)
Avertisseur de recul	Sonore

### 1.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt UCC CEBAZAN
Document(s) présenté(s)	Carnet de maintenance, Notice d'instruction et déclaration CE

## 1.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1000 kg à 0,6 m de centre de gravité
---	--------------------------------------

## 1.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.

## 2. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/TOYOTA/11490/N°2)

### 2.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	TOYOTA
Type	TRAIGO 48 8FBECT16
Numéro de série	11490
N° ou repère client	N°2
Année de fabrication	2013
Marquage	CE

### 2.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Conducteur porté (assis)
Equipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Autres caractéristiques	Chariot électrique Compteur 3669 h
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1450 daN à 0,5 m de centre de gravité

### 2.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur de recul	Sonore

### 2.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt UCC CEBAZAN
Document(s) présent(s)	Carnet de maintenance, Notice d'instruction et déclaration CE

## 2.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1000 kg à 0,6m de centre de gravité
---	-------------------------------------

## 2.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.

### 3. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/TOYOTA/61098/N°3)

#### 3.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	TOYOTA
Type	02-8FGF15
Numéro de série	61098
N° ou repère client	N°3
Année de fabrication	2015
Marquage	CE

#### 3.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Conducteur porté (assis)
Équipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Repère de l'équipement de préhension	SAN985501-45 R3
Autres caractéristiques	Chariot thermique à gaz Compteur 1200 h
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1250 daN à 0,5 m de centre de gravité

#### 3.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur de déplacement	Lumineux (feux à éclats)
Avertisseur de recul	Sonore

#### 3.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt UCC CEBAZAN
Document(s) présenté(s)	Carnet de maintenance, Notice d'instruction et déclaration CE

### 3.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1000 kg à 0,6 m de centre de gravité
---	--------------------------------------

### 3.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.



## 4. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/TOYOTA/31910/N°4)

### 4.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	TOYOTA
Type	02-8FGF15
Numéro de série	31910
N° ou repère client	N°4
Année de fabrication	2013
Marquage	CE

### 4.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Conducteur porté (assis)
Équipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Repère de l'équipement de préhension	FSV E811
Autres caractéristiques	Chariot thermique à gaz Compteur 3760 h
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1400 daN à 0,5 m de centre de gravité

### 4.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur de déplacement	Lumineux (feux à éclats)
Avertisseur de recul	Sonore

### 4.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Aucune charge nécessaire pour la vérification
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt UCC CEBAZAN
Document(s) présenté(s)	Carnet de maintenance, Notice d'instruction et déclaration CE

#### 4.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	0 kg
---	------

#### 4.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

**Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil de levage.**

Eléments vérifiés	Observations	N°
Suspentes - Tambours - Poulies / Chaînes	Les chaînes à mailles jointives du vérin central de première levée sont allongées au delà de 3 %. Remplacer les chaînes à maille jointive au strict identique (selon la notice d'instructions), à défaut du respect de cette règle, une vérification avant remise en service selon l'article 21 de l'arrêté du 01.03.2004, sera nécessaire.	1
Alerte, signalisation et éclairage (accès, circulation et travail) / Avertisseur sonore et/ou lumineux	Les feux stop arrières ne fonctionnent pas. A réparer.	2

## 5. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/TOYOTA/10449/N°5)

### 5.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	TOYOTA
Type	8FBE18T
Numéro de série	10449
N° ou repère client	N°5
Année de fabrication	2016
Marquage	CE

### 5.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Conducteur porté (assis)
Equipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Autres caractéristiques	Chariot électrique Poids des batteries 1056 kg
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1800 daN à 0,5 m de centre de gravité et une hauteur max de 3m

### 5.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing"
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur de déplacement	Lumineux (feux à éclats)
Avertisseur de recul	Sonore

### 5.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt UCC CEBAZAN
Document(s) présenté(s)	Carnet de maintenance, Notice d'instruction et déclaration CE

## 5.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1000 kg à 0,6 m de centre de gravité
---	--------------------------------------

## 5.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.

## 6. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/TOYOTA/11419/N°6)

### 6.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	TOYOTA
Type	8FBEKT18
Numéro de série	11419
N° ou repère client	N°6
Année de fabrication	2015
Marquage	CE

### 6.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Conducteur porté (assis)
Equipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Autres caractéristiques	Chariot électrique Compteur 3844 h
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1600 daN à 0,5 m de centre de gravité

### 6.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing"
Limiteurs de course des mouvements de levage	Butées de vérins
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur de recul	Sonore

### 6.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt UCC CEBAZAN
Document(s) présenté(s)	Carnet de maintenance, Notice d'instruction et déclaration CE

## 6.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1000 kg à 0,6 m de centre de gravité
---	--------------------------------------

## 6.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Châssis - Ossature - Structure - Porteur / Assemblages - Liaisons - Fixations	Absence des butées mécaniques sur tablier pour éviter la sortie des bras de fourches. A remettre en place.	3
Energie hydraulique / Équipements (pompe, distributeurs, vérins, moteurs,...)	Présence d'une fuite d'huile au niveau du vérin de translation des bras de fourches. Il faut enrayer la fuite hydraulique.	4

## 7. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/TOYOTA/12796/N°7)

### 7.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	TOYOTA
Type	TRAIGLO 48 8EKT16
Numéro de série	12796
N° ou repère client	N°7
Année de fabrication	2015
Marquage	CE

### 7.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Conducteur porté (assis)
Equipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Autres caractéristiques	Chariot électrique Poids des batteries 1098 kg
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1450 daN à 0,5 m de centre de gravité

### 7.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing"
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur de recul	Sonore

### 7.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt UCC CEBAZAN
Document(s) présent(s)	Carnet de maintenance, Notice d'instruction et déclaration CE

## 7.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1000 kg à 0,6 m de centre de gravité
---	--------------------------------------

## 7.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.



## 8. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/TOYOTA/10357/N°8)

### 8.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	TOYOTA
Type	8FBE18KT
Numéro de série	10357
N° ou repère client	N°8
Année de fabrication	2016
Marquage	CE

### 8.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Conducteur porté (assis)
Equipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Autres caractéristiques	Chariot électrique Poids des batteries 876 kg Compteur 1561 h
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1800 daN à 0,5 m de centre de gravité à 3m de hauteur

### 8.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing"
Limiteurs de course des mouvements de levage	Butées de vérins
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur de recul	Sonore

### 8.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt UCC CEBAZAN

Document(s) présenté(s)	Carnet de maintenance, Notice d'instruction et déclaration CE
-------------------------	---

## 8.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1000 kg à 0,6 m de centre de gravité
---	--------------------------------------

## 8.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Éléments vérifiés	Observations	N°
Energie hydraulique / Équipements (pompe, distributeurs, vérins, moteurs,...)	Présence d'une fuite d'huile au niveau du vérin de translation des bras de fourches. Il faut enrayer la fuite hydraulique.	5

## ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».

La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.

Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.

La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

### Appareils de levage

<b>Accès installés à demeure</b>	<b>Équipement hydraulique</b>
• Accès au(x) poste(s) de conduite	• Équipements hydrauliques
• Accès au(x) support(s) de l'appareil	• Liaisons et raccords
• Autres accès pour entretien, vérification	• Niveaux - Pression
<b>Chemin de roulement - Supports</b>	• Filtres
• Voie de roulement, rails	<b>Équipement pneumatique</b>
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations	• Équipements pneumatiques
• Assise, scellement, appuis	• Liaisons et raccords
• Butoirs, amortisseurs	• Pression
• Ancrages, amarrage, haubanage	• Filtres - Echappements
• Mise à la terre de la voie	<b>Équipement thermique</b>
<b>Châssis - Ossature - Structure - Porteur</b>	• Moteur
• Assemblages, liaisons, fixations	• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts	• Protection des éléments mobiles du moteur
• Mât(s), flèche, contre flèche	• Protection contre les brûlures (échappement, ...)
• Plaques de dérive	<b>Poste(s) de conduite</b>
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets ...)	• Implantation
• Chasse-objets ou dispositif équivalent	• Constitution, fixations, plancher
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien	• Protection contre les chutes de hauteur
• Lests ou contrepoids	• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
<b>Mécanismes</b>	• Protection contre les risques mécaniques
• Groupes motoréducteurs	• Plate-forme rabattable
• Treuil	• Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Systèmes vis/écrou	• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne	• Siège et ceinture de sécurité
• Système à ciseau(x)	• Chauffage - Éclairage
• Autres organes de transmission et d'accouplements	• Condamnation d'accès (clé, code)
• Freins des mouvements concourant au levage	<b>Organes de service</b>
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation	• Organe de mise en marche
• Autres freins (2)	• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Organes mobiles de transmission et leurs protections	• Organe de commande à action maintenue
• Mécanisme de réglage d'assiette	• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
<b>Suspentes - Tambours - Poulies</b>	• Poste de dépannage ou de sauvetage
• Câbles – Chaînes – Sangles	• Commandes à distance
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin	• Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
• Tambours – Poulies – Tourteaux	<b>Dispositifs d'alerte et de signalisation</b>
<b>Dispositifs de préhension et support de charge</b>	• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...)
• Moufle – Crochet – Linget de sécurité	• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin	<b>Affichage et consignes</b>
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)	• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie	• Tableau des charges - Abaques
• Support de charge	• Avertissements - Consignes
• Habitacle, panier, nacelle	<b>Dispositifs de sécurité</b>
• Autres dispositifs de préhension	• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
<b>Équipement électrique</b>	<b>Gestion des sources d'énergies</b>
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...)	• Dispositifs de séparation / dissipation
• Équipements électriques	<b>Éclairage incorporé à l'appareil</b>
• Liaisons et raccords	• Éclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière
• Interconnexion des masses métalliques	

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.